



**HAL**  
open science

## Un monument de l'âge du Fer à Celles (Cantal) : relecture des données anciennes et bilan des recherches de terrain

Lionel Izac-Imbert, Magali Cabarrou, Claude Cantournet, Isabelle Carrère,  
David Crescentini, Claire-Anne de Chazelles, Jean-Paul Guillaumet, Christine  
Mennessier-Jouannet

### ► To cite this version:

Lionel Izac-Imbert, Magali Cabarrou, Claude Cantournet, Isabelle Carrère, David Crescentini, et al..  
Un monument de l'âge du Fer à Celles (Cantal) : relecture des données anciennes et bilan des recherches  
de terrain. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2013, 31, pp.27-32. hal-  
02389265

**HAL Id: hal-02389265**

**<https://hal.science/hal-02389265>**

Submitted on 2 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## UN MONUMENT DE L'ÂGE DU FER À CELLES (CANTAL). RELECTURE DES DONNÉES ANCIENNES ET BILAN DES RECHERCHES DE TERRAIN.

Par **Lionel IZAC-IMBERT** (MCC, Drac Languedoc-Roussillon – UMR Traces Toulouse),  
**Magali CABARROU** (Architecte DPLG, Ecole d'architecture, Toulouse),  
**Claude CANTOURNET, Isabelle CARRÉRE** (EHESST Toulouse),  
**David CRESCENTINI, Claire-Anne DE CHAZELLES-GAZAL** (Cnrs, UMR Lattes),  
**Jean-Paul GUILLAUMET** (Cnrs, UMR Dijon) et **Christine MENESSIER-JOUANNET**

Trois campagnes supplémentaires d'exploration auront été nécessaires, entre 2010 et 2012, pour achever l'analyse des architectures de pierres du monument protohistorique de Celles. Trois mois d'analyse au total sur le terrain et une durée de traitement de données à peu près équivalente furent consacrés à la fouille programmée de ce site qui pose, depuis sa découverte, en 1902, par J. Pagés-Allary, une série de problèmes tant du point de vue chronologique qu'interprétatif.

Même si à l'issue de ces ultimes recherches, tous les questionnements sont loin d'être résolus, la fouille extensive du monument a notamment permis de lever le voile sur un certain nombre d'incertitudes s'agissant du champ chronologique en vieillissant sensiblement son érection.

Une chronologie relative peut désormais être proposée, fondée tant sur les données stratigraphiques des différentes phases d'utilisation et sur l'analyse des vestiges architecturaux que sur l'étude du mobilier céramique.

La construction est désormais ancrée dans une fourchette comprise entre la fin du V<sup>ème</sup> s. et le début du IV<sup>ème</sup> s. avant notre ère alors qu'une phase de réaménagement importante signe la fin de son utilisation dans le courant du III<sup>ème</sup> s. avant notre ère.

La découverte de deux objets en fer, en 2010, conservés sous l'effondrement du quadrant sud-est du monument, a fourni l'heureuse opportunité de corrélérer ces données avec celles issues de la trousse d'outils mis au jour au début du XX<sup>ème</sup> s. Ces objets présentent certains traits trahissant une facture similaire qui atteste, avec un fort degré de vraisemblance, de leur contemporanéité avec le lot anciennement découvert.

Le renouvellement le plus significatif a été fourni par l'étude des architectures de pierres sèches, problématique qui avait largement motivé la mise en oeuvre du présent programme de recherche et qui a *de facto* amené la plus grande masse de données inédites.

Du point de vue méthodologique l'ensemble de l'intervention a été ralenti du fait des caractères taphonomiques particuliers attachés au site. La progression de la fouille a été conditionnée de manière significative à raison de l'impact cumulé des sondages anciens, des facteurs érosifs et de la destruction liée aux travaux d'extraction de matériaux par la ballastière.

Ce handicap a été compensé -pour partie- par la qualité de la documentation des fouilles anciennes établie par J. Pagés-Allary dont le soin et la minutie apportés, dès 1902, tant aux relevés topographiques, aux coupes aquarellées qu'aux dessins de mobilier forcent l'admiration.

La découverte de documents d'archives complémentaires comme une série de plans inédits au musée d'histoire et d'archéologie d'Aurillac ou de clichés sur plaque de verre au musée de la Haute-Auvergne de Saint-Flour a permis de compléter utilement le dossier iconographique. Enfin, l'étude de la correspondance avec J. Déchelette, conservée à la bibliothèque du musée de Roanne, a fourni une mine d'informations non négligeable en permettant de compléter, de manière substantielle, les données publiées et en l'enrichissant de quelques croquis épistolaires de la main de J. Pagés-Allary.

La fouille de la structure a été menée de manière extensive de manière à privilégier la compréhension globale du monument et de dégager la complétude de son emprise et de son développement conservé à l'issue des 3 campagnes consécutives. Nous avons pratiqué une fouille par grands quadrants planimétriques avec une progression du décapage et de la fouille depuis le secteur sud-est, en 2010. Cette intervention qui a été achevée en 2011 a été complétée, la même

année, par l'étude du secteur nord-ouest. L'ultime campagne de terrain, en 2012, a permis de mener à bien l'exploration conjointe des secteurs nord-ouest et sud-ouest et d'assurer une série de vérifications stratigraphiques ponctuelles concernant des points laissés jusqu'alors en suspens.

Cet objectif a été atteint au prix d'un lourd investissement en manutention manuelle de blocs à l'issue des phases de fouilles des horizons de démolition et d'effondrement du monument. Le résultat final permet de dresser désormais le plan général phasé du monument.

Une attention particulière a été apportée à l'analyse des conditions d'implantation du monument pour la phase de création. L'analyse des espaces dégagés par les sondages anciens couplée avec la réalisation de nouvelles fenêtres d'observation ont permis de cartographier aussi finement que possible les zones de substrat argileux où ont été réalisés les aménagements pour l'implantation originelle du monument.

L'analyse de la paléotopographie permet aujourd'hui de confirmer l'image d'un dôme relativement marqué formant un pointement naturel remarquable en pied de falaise et dans l'axe de cheminement naturel sud-nord menant depuis la vallée de l'Allagnon en direction du plateau du Cézallier. Les concepteurs du monument ont su tirer profit de ce modelé naturel pour accentuer et mettre en relief l'élévation du monument qui -si l'on imagine un déboisement partiel du coteau- devait être parfaitement visible depuis le carrefour naturel où est désormais implanté le village actuel de Neussargues. Ce substrat à fraction argileuse a été tantôt mis à profit tantôt entaillé par une série de redents artificiels qui ont permis aux bâtisseurs de l'âge du Fer d'asseoir la série de plate-formes qui composent l'architecture du monument.

Depuis leur découverte initiale, en 2006, la morphologie de ces plate-formes de pierres sèches a été appréhendée de manière progressive au fil des campagnes. Au bilan, malgré les problèmes d'ordre taphonomique évoqués plus haut, leur chronologie relative est désormais assurée de façon relativement satisfaisante et leur mise en oeuvre a été analysée au plan général et -sur certains points techniques- de manière plus détaillée.

Le premier état de construction correspond à l'édification d'un monument composite à l'architecture de pierres sèches soignée. Le pendage naturel a été compensé par la création d'une plate-forme centrale propre à assurer une bonne planimétrie générale. Le plan régulier du tracé de cette édifice originel, qui adopte une forme globalement rectangulaire (11,20 m. x 12,55 m. x 0,95 m. conservés), a été sciemment implanté sur le point topographique le plus élevé du secteur. Afin de compenser les effets de la gravité sur les secteurs aux plus fortes pentes, les concepteurs ont créé des murets de contention, en privilégiant des dalles bien calibrées, à l'élévation relativement importante, notamment au Nord, au Sud et à l'Est. Dans ces deux derniers secteurs, le substrat a été manifestement entaillé pour préparer la mise en place de ces élévations inégalement conservées selon les secteurs. Au Nord, en particulier, les travaux de la carrière de ballastière ont irrémédiablement détruit ces architectures que l'on peut toutefois reconstituer à partir des observations parvenues jusqu'à nous grâce aux observations de terrain de J. Pagés-Allary.

Sur la partie orientale, en revanche, quelques gros blocs de basalte ont simplement permis d'ajuster la fondation puis l'assise de réglage sous forme de plaquettes bien calibrées. Le monument paraît surplomber, dans ce secteur, un thalweg naturel qui entaille fortement le substrat naturel et qui a formé réceptacle à la masse de matériaux issus du démantèlement de l'élévation de la plate-forme supérieure particulièrement mal conservée dans ce secteur.

Les bâtisseurs de ce premier monument maîtrisent parfaitement le montage à sec du basalte avec un souci manifeste de calibrer les modules de blocs utilisés pour les élévations. Le soin apporté à cette mise en oeuvre laisse penser que ces élévations étaient destinées à demeurer visible un temps hors-sol. Une telle hypothèse est confirmée, avec un bon degré de certitude, par l'analyse des séquences stratigraphiques et, notamment, des modes d'érosion et de colmatages en aire ouverte.

Les fondations sont puissamment ajustées avec l'aide de blocs, certains pouvant atteindre des dimensions de grand gabarit de type architecture monumentale.

Le centre de la plate-forme a été colmaté par de gros blocs de basalte, plutôt de formes arrondies, de taille imposante, par simple remplissage interstitiel manuel. Les murs de parements sud et ouest mis au jour et vraisemblablement nord, aujourd'hui détruit, ont joué le rôle de mur-terrasse et de confortement général de cette plate-forme. L'élévation d'origine peut simplement être approchée en se fondant sur le volume de plaquettes mis au jour au sein des horizons de démolition formant cône d'éboulis et fouillés, de manière systématique, en pied de structure. Le mobilier céramique relativement abondant piégé au sein de

ces horizons de démantèlement fournit un *terminus* datant la phase d'utilisation puis de destruction de la plate-forme supérieure.

Dans un second temps, la plate-forme centrale a été dotée chape horizontale, d'une épaisseur moyenne de 6 à 10 cm, recouvrant un radier de blocs et de cailloux assez serrés, qui a subi l'action intense du feu. Les nombreux fragments d'argile brûlée répartis sur l'ensemble de la partie conservée de la plate-forme centrale font écho aux descriptions réalisées par Pagés-Allary lors de la fouille de 1902. C'est dans cet horizon qu'a été découverte la majorité des objets (vases, éléments d'armement, outils en fer, meule) aujourd'hui conservés au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Cette phase de réaménagement peut-être datée en fonction des rares éléments de céramique présents dans son comblement de La Tène B2-C1. Cette datation est compatible avec la chronologie du mobilier métallique et notamment l'*umbo* de bouclier bivalve en fer rattaché à la panoplie guerrière du III<sup>ème</sup> s. avant notre ère. Le sommet de la plate-forme supérieure a été lourdement impacté par l'action cumulée des travaux de la carrière, des tranchées et d'un sondage central profond ouverts lors de la fouille Pagés-Allary.

L'adjonction d'une seconde plate-forme de taille plus réduite (6 m. x 2,15 m. x 0,98 m. conservés), au sud, dans un temps manifestement assez court, paraît -quant à elle participer- d'un dispositif formant terrasse. Elle assure -pour partie- la bonne tenue de la plate-forme supérieure et prend appui sur un bloc basaltique erratique aux dimensions hors norme. Au sommet de cette plate-forme médiane, coiffant un horizon d'accumulation de blocs de fortes dimensions, a pu être détecté et fouillé un niveau composé de plaquettes de petites dimensions sablonneux de teinte jaune allogène. L'extension de ce niveau a pu être reconnu jusqu'à la base sud-est de la terrasse témoignant d'un aménagement en déclivité. On propose d'y voir un dispositif complémentaire formant accès à la partie sommitale du monument et témoignant de l'existence d'une rampe. En pied de la plateforme médiane, le substrat a été régulièrement aménagé pour dégager un espace plan de libre circulation. Le chaînage avec la plateforme supérieure est assuré par un harpage assez sommaire. Le soin apporté à la réalisation de l'élévation est en tout point comparable avec celui mis en oeuvre par les constructeurs de la plateforme supérieure.

Les horizons de démolition de la plateforme médiane ont livré un abondant mobilier céramique qui permet de proposer une fourchette chronologique synchrone avec la plateforme supérieure. Au surplus, deux objets en fer ont été découverts dans ces horizons. Leur morphologie et le système de décoration de la zone d'emmanchement pour l'un d'entre eux ne vont pas sans rappeler les caractéristiques des outils découverts lors de la fouille ancienne.

Des parallèles plus lointains existent également comme, par exemple, avec la trousse d'outils du site de La Tène. Leur bon état de conservation trahit un passage au feu. L'un d'entre eux pourrait être identifié comme un poinçon à cuir ; le second pourrait être une broche à rôtir, un manche de *simpulum* ou un tisonnier.

La présence d'une plate-forme inférieure avait été évoquée dès les premières campagnes de reprise de fouille sur le site. Un important bourrelet sédimentaire était, en effet, parfaitement visible dans la partie ouest du monument. Il prenait la forme d'un arc de cercle en relief par rapport au niveau de circulation actuel et en saillis au dessus du chemin forestier qui tangente le monument au sud.

Les vestiges d'un mur en pierres sèches en élévation, d'une facture différente en regard de ceux mis au jour sur la plateforme supérieure avait également été remarqué. Un doute planait cependant quant au caractère ancien de cet aménagement et l'on ne pouvait pas exclure la possibilité d'une zone aménagée par les ouvriers de fouille de Pagés-Allary pour stocker leurs déblais.

Une série de sondages exploratoires orientés est-ouest et la reprise d'une grande coupe stratigraphique d'axe nord-sud ont été réalisées afin de répondre à ces questionnements. Si la présence manifeste de déblais de fouilles anciens, telle qu'elle avait été soupçonnée, s'est révélée exacte, cependant, il a pu être établi qu'ils recouvraient et scellaient partiellement une structure en pierres sèches ancienne.

Cette dernière se présente sous la forme d'une plateforme inférieure, parementée uniquement sur sa face externe, avec des états de conservation différentiels selon les secteurs (16,40 m. x 1,95 m. x 1,15 m. conservés).

Son développement en arc de cercle a pu être suivi au Nord depuis le front de carrière et au sud jusqu'au contact du chemin forestier et de la tranchée Nord-Sud pratiquée par Pagés-Allary. Elle a été édifiée en prenant appui, à la base et sur sa face interne sur un éboulis de pierres sèches qui correspond, pour partie à la ruine de la plate-forme supérieure.

Sa morphologie est beaucoup plus incertaine sur le côté Sud du monument où l'on perd sa trace dans la mesure où le chemin forestier s'y surimpose et a dû détruire lors de son ouverture tout ou partie de son développement méridional.

La fonction de cet aménagement demeure complexe à cerner dans la mesure où nous ne disposons pas de relation stratigraphique directe avec la plate-forme supérieure et la terrasse médiane. L'étude de la coupe nord-sud, réalisée en 2012, permet toutefois de confirmer son insertion tardive dans le dispositif monumental.

S'agit-il alors de créer une structure périphérique propre à assurer la circulation autour de la plate-forme centrale réaménagée ? A-t-on affaire à un aménagement à seul but ostentatoire ? Fallait-il alors disposer d'un espace plan en retrait de la plate-forme centrale qui a subi l'action du feu ?

Il est apparu aujourd'hui assez difficile de trancher de manière définitive entre ces différents scénarii compte tenu des ruptures de liaison stratigraphique occasionnées par la fouille ancienne.

On gardera donc une certaine prudence quant à l'interprétation fonctionnelle du monument. La présence de mobilier rapportable au V<sup>ème</sup>-IV<sup>ème</sup> s. avant notre ère permet de confirmer l'existence d'une phase de construction et d'utilisation jusqu'alors insoupçonnée.

L'étude typologique de ce mobilier renvoie l'image d'un faciès céramique un peu singulier largement dominé par les formes basses de types coupes. Aucun dépôt particulier de mobilier n'a toutefois pu clairement être mis en évidence. La première utilisation du monument demeure donc somme toute assez hypothétique même si une fonction d'habitat paraît assez peu probable compte tenu notamment de l'implantation topographique et de la morphologie des structures mises au jour.

Le monument a été conçu, dès l'origine, sur un plan régulier, équipé d'un dispositif d'accès et doté d'un appareillage soigné.

La réutilisation du monument qui se voit alors adjoindre une plateforme périphérique circulaire n'intervient qu'à partir de La Tène B2-C1. Malgré ce laps de temps important, il demeure encore manifestement visible, sans doute dans un état de conservation assez moyen puisque la fouille de ce dernier aménagement a permis de montrer qu'il prend appui sur l'éboulis de démolition du monument initial.

Le fait marquant demeure l'intense combustion qui a marqué cette phase d'utilisation. Les nombreux stigmates observés sur les vases conservés au musée des Antiquités nationales et les tessons de céramique mis au jour, le bon état de conservation des objets en fer, explicables par le passage au feu, la masse de blocs d'argile rubéfiés, témoignent de l'intensité de la crémation sur la partie sommitale de la plate-forme supérieure.

Une première analyse de ces éléments de terre cuite indique un degré de combustion élevé, en atmosphère oxydante alors que des empreintes correspondantes à des négatifs d'éléments boisés peuvent être observés sur de multiples fragments prélevés *in situ*. Ils ne paraissent pas correspondre aux vestiges d'une élévation en terre mais plutôt aux restes d'un sol en terre soigneusement aménagé.

L'assemblage d'armement métallique mis au jour peut être assimilé à une panoplie guerrière (umbo et orle de bouclier, poignard et fragment de fourreau, lance et hache à douille) de La Tène C1. Les objets en fer qui sont associés forment une véritable trousse d'outils et appartiennent plutôt à la sphère artisanale et se rapportent majoritairement au travail du cuir et de la corne. La proportion anormalement élevée d'objets complets ou quasi-complets (vases, armement, outillage, meules, fusaïoles) portant des stigmates de crémation comparables de gré à gré, dénote une synchronie dans l'épisode de destruction, d'abandon et d'enfouissement. Les objets ne portent pas, en revanche, de traces évidentes de destruction volontaire.

La recension ancienne de Pagés-Allary mentionne, par ailleurs, des fragments d'« ivoire brûlé » alors que les premiers croquis font apparaître des os longs (peut-être un segment de fémur

et sa tête fémorale ?). Ces restes osseux n'ayant pas été conservés, il est aujourd'hui impossible de statuer sur leur nature avec certitude. L'étude des restes osseux mis au jour lors des campagnes de fouille récente n'a pas permis de mettre en évidence de vestiges osseux d'origine humaine ; les pièces anatomiques mises au jour et identifiables sont exclusivement des vestiges de faune.

Au total, la phase de restructuration du monument renvoie l'image d'un agrandissement par adjonction de la terrasse inférieure.

La nature exacte de cette phase finale de réutilisation protohistorique du monument doit être évoquée *in fine*. Un faisceau d'éléments concordants permet d'envisager une vocation à caractère funéraire et/ou para-funéraire qui demeure l'hypothèse la plus vraisemblable en l'état du dossier. L'assemblage de mobilier métallique qui forme panoplie, le lot d'outils en fer découvert groupés et rapportables à une activité de tabletterie et de corroyer, la présence d'un groupe de vases, de fusaïoles et de meules complets ou quasi complets évoque un dépôt d'accompagnement funéraire. Si l'on retient cette option, l'interprétation du site comme lieu de cérémonie funèbre s'accorde avec la mise en place d'un *bustum* à La Tène B2-C1 qui se surimpose à un monument encore certainement visible dans le paysage. Le statut du défunt incinéré paraît s'inscrire à mi-chemin entre sphère guerrière et artisanale. Il s'agit là d'un statut rencontré par ailleurs, à l'échelle de la Protohistoire européenne, pour une série de tombes regroupées sous le terme générique de « tombes d'artisans ».

On pourrait également évoquer à ce sujet une piste de réflexion autour des pratiques liées au domaine de la grande vénerie qui s'accorderaient assez bien avec l'assemblage de mobilier mis au jour à Celles.

L'un des éléments déclencheurs de la reprise de ces trois années de fouille sur le site de a été motivé par la volonté d'intégrer le dossier architectural, largement inédit jusqu'alors. L'investissement sur le terrain a été relativement lourd sur le terrain eu égard aux volumes de matériaux accumulés à la fois par la ruine du monument et par le produit des fouilles anciennes.

La taphonomie du site a conditionné des approches méthodologiques adaptées à un terrain particulier et ajustées année après année. Cette approche pragmatique liée à la reprise de fouilles anciennes permet, à l'issue de ces trois campagnes d'exploration -après les premières phases de tâtonnements- de mieux cerner la volumétrie générale du monument et son évolution dans la durée.

Si la fonction initiale du premier monument édifié sur le site demeure incertaine, sa chronologie est désormais, quant à elle, mieux cernée durant le Vème-IVème s. avant notre ère. La qualité des architectures de pierres sèches mise en œuvre ne laisse pas d'étonner. Les concepteurs du monument ont su établir un plan relativement orthonormé et ont attaché un soin particulier pour le doter d'un parement de qualité manifestement destiné à demeurer visible un temps après son édification. De gros blocs de basalte, sélectionnés à raison de leur calibre et de leur morphologie, forment une fondation assurant une bonne stabilité au monument, stabilité accentuée par la préparation du substrat argileux qui a été aplani et nivelé par endroits.

Si son extension a été détruite, au Nord, par l'avancée de la carrière de ballast, les relevés des coupes dressées par Pagés-Allary, permettent toutefois d'approcher les dimensions initiales du monument.

Les différences de niveau du parement s'expliquent assez aisément par la nécessité d'adaptation à la topographie naturelle initiale qui se présentait sous forme d'une légère éminence formant pointement.

La mise en œuvre d'une rampe d'accès latérale, au sud, témoigne également de la volonté raisonnée de ménager un accès pérenne à la partie sommitale de la structure sans doute en liaison avec les activités qui devaient y être pratiquées. Fondée à l'aide de blocs de basalte bien ajustés, elle prend également appui sur un très gros bloc naturel, opportunité qu'a su saisir le murailleur pour asseoir puissamment la structure et lui offrir un gain de tenue en statique. Préalablement à l'installation de cette plateforme médiane, une phase préparatoire de creusement du substrat naturel a été réalisée afin de dégager un espace de travail suffisant pour les bâtisseurs et de ménager un niveau de circulation périphérique.

La réutilisation du monument au III<sup>ème</sup> s. avant notre ère va engendrer un remaniement partiel même si la morphologie du noyau initial évolue peu. On assiste alors à un rechapage de

la plate-forme sommitale avec apport de blocs de basalte qui sont simplement accumulés sur la structure préexistante puis lutés à l'argile prise *in situ*. Ce sont ces blocs qui enregistreront, par des stigmates de coloration, l'épisode de combustion sommital.

La plate-forme médiane semble, quant à elle, toujours jouer un rôle de rampe d'accès assurant la liaison entre la zone méridionale et la plate-forme supérieure. Un apport de petites plaquettes de basalte mêlées à un sédiment sableux de teinte jaunâtre a été détecté à la fouille. Il correspond à un espace de cheminement permettant une progression en S depuis le chemin forestier actuel vers le point le plus élevé du monument.

Enfin, les ultimes données recueillies lors de la fouille, en 2012, de la zone ouest du monument, permettent de préciser la nature du dernier aménagement protohistorique à savoir une plate-forme périmétrale inférieure qui ceint la base du promontoire naturel. Cet aménagement clôturé le cycle constructif protohistorique sur le site en mobilisant de nouveau un travail collectif d'envergure qui vise à donner encore plus de relief au monument